



[Signature]

Bibliothèque municipale

Décision n° 2022-212

Objet : Contrat de prestation de services avec la société *Sloli Editions*

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu le code de la commande publique, notamment son article R.2122-8,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les actions mises en œuvre par la Ville en vue de favoriser la vulgarisation scientifique sur son territoire,

Considérant l'intérêt de l'activité de la société *Sloli Editions* pour la population scéenne et pour l'animation sur la commune,

DECIDE d'approuver le contrat de prestation de services à passer avec la société *Sloli Editions* dont le siège social est situé 87 rue du Fontenoy à Roubaix (59100) pour un montant de 792 € TTC pour l'exposition « Mission Océan » organisée dans le cadre du rendez-vous *La Science se livre*, qui se tiendra à la médiathèque du 24 janvier au 18 février 2023.

DECIDE de le signer.

PRECISE que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la Ville.

Fait à Sceaux, le 7 septembre 2022



[Signature of Philippe Laurent]

Philippe LAURENT